

**DEPARTEMENT
DU GARD**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

**ARRONDISSEMENT
D'ALES**

SEANCE DU 12 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze du mois d'avril à neuf heures, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal au sein de l'hôtel de ville, boulevard du Portalet 30500 Saint-Ambroix, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Pierre DE FARIA, dûment convoqués le six avril deux mille vingt-trois.

Etaient présents : Jean-Pierre DE FARIA, Fabrice CHANEL, Frédérique CAZALET, Marc MATHIEU, Claudine BENOIT, Bernard BONNEFOY, Pierre BOFFI, Angela LAVIE, Bruno GIBERT, Catherine CARLIER, Valérie SAINSON, Nathalie LAGRANGE, Céline GROSY, Daniel PIALET, Sylvette MILLET, Brice BRUNEL

Excusés : Christelle ROUSSEL a donné procuration à Marc MATHIEU, David MACQ a donné procuration à Daniel PIALET, Philippe MONDEME a donné procuration à Fabrice CHANEL, Patrice DURIF a donné procuration à Catherine CARLIER

Absents : Christelle JOVOVIC, Paul PERCETTI, Roseline AGGOUN

Secrétaire de séance : Angela LAVIE

Date de convocation des élus : 06 avril 2023

Date d'affichage de la convocation à la porte de la mairie : 06 avril 2023

Membres présents lors du conseil : 16

Membres absents : 3

Nombre de votants : 20

DELIBERATION 2023-6. INTRODUCTION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire, avant de procéder à l'introduction d'un nouveau conseiller, souhaite honorer les actions de Monsieur SABOURIN Jacques, décédé en février 2023.

Suite à son décès, Monsieur le Maire a convoqué Madame MIRAILLES Viviane, suivante sur sa liste de candidats lors des élections municipales, qui a décliné le poste en raison de son récent déménagement loin de la Commune par LR datée du 22/02/2023 portant démission.

Monsieur le Maire a alors convoqué le suivant, Monsieur DURIF Pierre.

Il est proposé de désigner Monsieur DURIF en remplacement dans les commissions municipales auxquelles Monsieur SABOURIN été élu titulaire soit :

- commission finances
- commission associations - sports – fêtes et cérémonies

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

ACTE la nomination de monsieur DURIF en tant que conseiller de municipal

NOMME monsieur DURIF titulaire aux commissions finances et associations-sport-fêtes-cérémonies

Le Secrétaire de séance
Angéla LAVIE



Le Maire
Jean-Pierre DE FARIA



Certifié exécutoire, compte tenu :
de la transmission en Préfecture le : 13 AVR. 2023
et l'affichage le : 13 AVR. 2023

Le présent acte, à supposer qu'il fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par les citoyens « accessible par le site internet. www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
030-213002272-20230412-12042023_202306-DE
Reçu le 13/04/2023